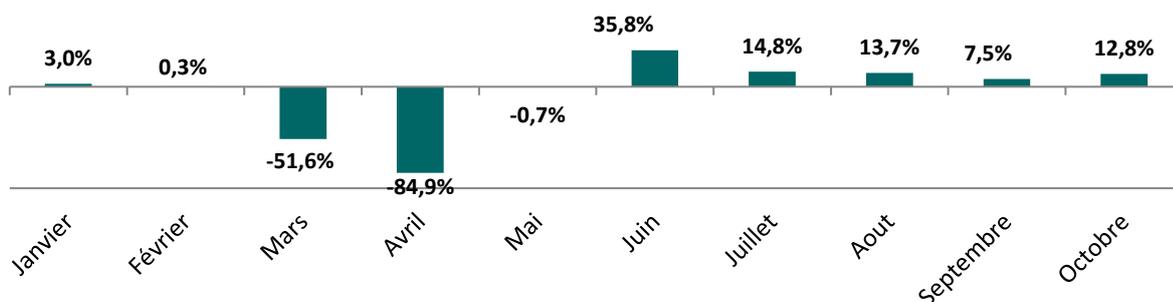


Le mois d'octobre en bref...

Evolution du marché oct. 2020/oct. 2019	+12,8 %
Evolution du cumul à fin oct. 2020/2019	- 5,5 %
Incidence du résultat d'octobre sur le cumul	+2,2 pt

Croissance en hausse en octobre

Evolution marché du meuble domestique m / m - 12



Le marché du meuble reprend des couleurs au mois d'octobre avec une croissance de **12,8%**. Le couvre-feu instauré durant la seconde partie du mois n'aura pas eu d'impact majeur sur l'activité, les magasins de meubles fermant leurs portes plus tôt que les 21h auxquelles il entrerait en vigueur. Ce regain de croissance constitue ainsi une bonne nouvelle avant un mois de novembre qui va peser fortement sur les résultats annuels du secteur. Les premiers échos suite aux réouvertures font état d'une bonne fréquentation des points de vente dès les premiers jours, sur une tendance tout de même moindre qu'au mois de mai, ce qui pourrait permettre quand même de compenser en partie le manque à gagner du mois de novembre dans les semaines à venir.

En termes de performances, les spécialistes font encore une fois la course en tête. Après des résultats plus mitigés en septembre, de nombreux spécialistes cuisine renouent avec une croissance à deux chiffres. Les spécialistes literie conservent également le même rythme, de même que les spécialistes salon. On notera également des performances en forte hausse de nombreuses enseignes de l'ameublement milieu haut de gamme, qui maintiennent pour bon nombre d'entre elles un rythme de croissance bien supérieur à leur rythme habituel.

En ce qui concerne les résultats cumulés du marché, ces derniers continuent de se redresser en octobre avec un résultat sur dix mois qui s'établit à **-5,5%** mais qui devrait reculer de plusieurs points au mois de novembre. La chute devrait être toutefois plus mesurée qu'au mois d'avril, certains magasins proposant du meuble ayant pu maintenir leurs portes ouvertes alors que ceux qui ont fermé se sont montrés pour beaucoup d'entre eux immédiatement opérationnels sur des solutions alternatives.

Le mois de novembre aura donc été au final un mois de fermeture complet en ce qui concerne les enseignes qui proposent des produits qui ne sont pas considérés comme essentiels. L'impact sur l'économie de ces nouvelles restrictions n'est pas négligeable même s'il devrait être moins important que pour le premier confinement, tout d'abord parce que la période de fermeture a été moins longue, ensuite de nombreux points de vente qui n'avaient pas pu ouvrir durant le premier confinement ont pu continuer à accueillir du public et enfin comme nous l'avions évoqué dans notre dernière note, les magasins étaient mieux préparés après une première expérience du confinement permettant cette fois-ci de mettre en place des solutions de click and collect rapidement.

Dans ce contexte, l'Insee dans son dernier point de conjoncture publié le 17 novembre 2020 estime que la consommation des ménages se situerait en novembre **15%** en dessous de son niveau du quatrième trimestre 2019, qui demeure la dernière mesure de référence « normale » de consommation des ménages, contre environ 30% au début du premier confinement. Si la consommation s'était maintenue au troisième trimestre 2020 (-2% par rapport au 4^{ème} trimestre 2019), elle s'est dégradée doucement en octobre suite aux nouvelles restrictions mises en place, comme le couvre-feu notamment, avant de chuter plus fortement en novembre. On notera que, comme lors du premier confinement, ce sont les dépenses de carburant et de biens manufacturés non essentiels qui sont les plus affectées et du côté des services, celles liées aux dépenses d'hébergement, de restauration ainsi que de transport et de loisirs.

Mais quid de l'équipement de la maison dans les dépenses des Français ? Dans une enquête menée par l'Obsoco pour le compte de Cofidis, on apprend que les dépenses des ménages français se recentrent sur ce qui leur semble indispensable. Ainsi si 74% d'entre eux citent l'alimentation comme prioritaire dans les dépenses, ils sont également **19%** à citer l'équipement de la maison, ce qui représente une part non négligeable des consommateurs pour le meuble et les autres produits d'aménagement. On apprend également dans cette étude que plutôt que d'avoir recours à un prêt à la consommation, les Français pour 38% d'entre eux préféreraient plutôt constituer une épargne dédiée pour équiper leur logement. Attention toutefois, si les ménages sont prêts à faire des efforts pour s'équiper, on notera aussi que 73% des Français limitent la décoration superflue et que 56% d'entre eux sont également prêts à rogner sur la qualité, ce qui n'est pas forcément en phase avec une réalité de marché où de très bons résultats sont enregistrés depuis la mi-mai par les spécialistes et les enseignes de l'ameublement milieu haut de gamme.

En ce qui concerne l'économie dans son ensemble, si le PIB avait chuté de 13,7% au deuxième trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent, il avait progressé de 18,2% au troisième trimestre, permettant ainsi à l'évolution annuelle de revenir à -4,3%. La nouvelle période de confinement en novembre va dégrader à nouveau cette mesure. Selon l'institut, l'activité économique ralentirait en novembre de **13%** par rapport à son niveau d'avant la crise contre -4% pour le mois d'octobre. Si une fois les mesures de confinement allégées l'activité en décembre revenait à son niveau du mois d'octobre, le dernier trimestre verrait son activité reculer de 6,5%, ce qui se traduirait en fin d'année par un recul du PIB de près de 9% sur l'exercice.



JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020, 10H-12H

En visioconférence **sur Zoom**

10:00

**LE MARCHÉ DU MEUBLE ET DE LA
DÉCORATION EN 2020 / PRÉVISIONS 2021**

Equipe IPEA

11:00

**(RE)THINK HOME, QUELS SONT LES
NOUVEAUX RAPPORTS À L'HABITAT ?**

Cabinet Nelly Rodi

12:00

CLÔTURE

PERSPECTIVES MEUBLE & MAISON 2021



SOCIÉTÉ

Nom ou raison sociale

TVA intracommunautaire (obligatoire)

Adresse

Code postal / Ville

Tél.

PARTICIPANTS

Nom / prénom

Fonction E-mail

Nom / prénom

Fonction E-mail

Nom / prénom

Fonction E-mail

FRAIS D'INSCRIPTION

- 1 personne **249,00 euros HT / 298,80 euros TTC**
- 2 personnes **400,00 euros HT / 480,00 euros TTC**
- 3 personnes et plus **650,00 euros HT / 780,00 euros TTC**

RÈGLEMENT

Le règlement doit impérativement parvenir avant le séminaire accompagné du bulletin

- par chèque : à l'ordre de l'IPEA
- par virement : HSBC FR PARIS GARE DE LYON
IBAN : FR76 3005 6002 6902 6900 0096 608
SWIFT : CCFRFRPP
- par CB sur www.weezevent.com/ipea-colloque-17-decembre-2020

Date



IMPORTANT : toute inscription annulée moins de 8 jours avant la date de la journée est due intégralement et ne pourra donner lieu à un remboursement. Ce séminaire ne peut pas être pris en charge par le budget formation. Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement à l'adresse suivante : **IPEA / 29 rue Censier 75005 Paris** ou à larue@ipea.fr
Tél : 33 (0)9 53 45 02 85